

FEVRIER 2026		Chapelle Notre-Dame du Rosaire 2, Les Fournils 85 110 Saint-Germain-de-Prinçay	Chapelle Saint-Michel 40, Impasse Ampère 85 000 La Roche-sur-Yon
Confessions	<i>Le dimanche</i>	8h00 - 8h25 et 9h45 - 10h25	9h00 - 9h55
	<i>En semaine</i>	Vendredi : 15h30 - 18h00 Samedi : 10h30 - 12h00	Mercredi : 17h30 - 18h25 Samedi : 17h30 - 18h25
Chapelet		<i>Le dimanche à 10h00</i>	<i>Une demi-heure avant la messe</i>
dimanche 25 janvier : 3^{ème} dimanche après l'Epiphanie		8h30 : messe basse ; 10h30 : messe chantée 17h30 : adieux à la crèche et Salut du Saint-Sacrement	10h00 : messe chantée
lundi 26 janvier : saint Polycarpe, évêque et martyr		7h15 et 11h30 : messes	
mardi 27 janvier : saint Jean Chrysostome, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise		7h15 et 11h30 : messes	
mercredi 28 janvier : saint Pierre Nolasque, confesseur		7h15 et 11h30 : messes	18h30 : messe
jeudi 29 janvier : saint François de Sales, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise		7h15 et 11h30 : messes	
vendredi 30 janvier : sainte Martine, vierge et martyre		7h15 et 8h30 : messes	
samedi 31 janvier : saint Jean Bosco, confesseur		7h15 et 11h30 : messes	18h30 : messe
dimanche 1^{er} février : Septuagésime		8h30 : messe basse ; 10h30 : messe chantée (pro populo) 17h30 : vêpres et Salut du Saint-Sacrement	10h00 : messe chantée
lundi 2 : Présentation de Notre Seigneur		7h15 : messe basse 10h30 : bénédiction des cierges, procession et messe chantée	18h30 : bénédiction des cierges et messe chantée
mardi 3 : de la férie		7h15 et 11h30 : messes suivies de l'imposition des cierges de saint Blaise	
mercredi 4 : saint André Corsini, évêque et confesseur		7h15 et 11h30 : messes	18h30 : messe
jeudi 5 : sainte Agathe, vierge et martyre		7h15 et 11h30 : messes suivies de la bénédiction du pain de sainte Agathe qui protège contre le ravage du feu	
vendredi 6 : saint Amand, évêque (propre de Luçon) 1 ^{er} vendredi du mois		8h30 : messe ; 19h00 : messe et Heure Sainte	18h30 : messe pour l'abbé René Goupille (06/02/1997) ; 19h15 : Heure Sainte
samedi 7 : saint Romuald, abbé—1 ^{er} samedi du mois		7h15 : messe ; 10h45 : office du rosaire et 11h30 : messe	18h30 : messe
dimanche 8 : Sexagésime		8h30 : messe basse ; 10h30 : messe chantée (pro populo) 17h30 : vêpres et salut du Saint-Sacrement	10h00 : messe chantée
lundi 9 : saint Cyrille d'Alexandrie, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise		7h15 et 11h30 : messes	
mardi 10 : sainte Scholastique, vierge		7h15 et 11h30 : messes	
mercredi 11 : Apparition de la Très sainte Vierge à Lourdes		11h30 : messe ; 16h00 : Salut du TSS	18h30 : messe
jeudi 12 : les sept fondateurs des Servites, confesseurs		7h15 et 11h30 : messes	
vendredi 13 : de la férie		7h15 et 8h30 : messes	
samedi 14 : de la sainte Vierge au samedi		7h15 et 11h30 : messes	18h30 : messe
dimanche 15 : Quinquagésime		8h30 : messe basse ; 10h30 : messe chantée 17h30 : vêpres et exposition du Saint-Sacrement pour les Quarante Heures	10h00 : messe chantée (pro populo)
lundi 16 : de la férie — messe votive du T.S.S.		7h15 et 11h30 : messes	
mardi 17 : de la férie — messe votive du T.S.S.		7h15 : messe ; 11h00 : oraisons des Quarante Heures et re-position du TSS ; 11h30 : messe	
mercredi 18 : mercredi des Cendres		7h15 et 11h30 : messes ; 18h30 : messe chantée	18h30 : messe chantée
jeudi 19 : de la férie		7h15 et 11h30 : messes	
vendredi 20 : de la férie		7h15 et 8h30 : messes	
samedi 21 : de la férie		7h15 et 11h30 : messes	18h30 : messe
dimanche 22 : 1^{er} dimanche de Carême		8h30 : messe basse ; 10h30 : messe chantée 17h30 : vêpres et salut du Saint-Sacrement	10h00 : messe chantée
lundi 23 : de la férie		7h15 et 11h30 : messes	
mardi 24 : saint Matthias, apôtre		7h15 et 11h30 : messes	
mercredi 25 : mercredi des Quatre-Temps		7h15 et 11h30 : messes	18h30 : messe
jeudi 26 : de la férie		7h15 et 11h30 : messes	
vendredi 27 : vendredi des Quatre-Temps		8h30 : messe	
samedi 28 : samedi des Quatre-Temps		11h30 : messe	18h30 : messe

CHAPELLE NOTRE-DAME de L'ESPÉRANCE

12, rue des Augustins - 17000 LA ROCHELLE

Tous les dimanches	8h00 : confessions ; 8h30 : messe basse ; 9h30 : chapelet et confessions ; 10h00 : messe chantée
Tous les mardis	18h45 : messe
Samedi 7 février (1 ^{er} samedi du mois)	10h30 : confessions ; 11h00 : messe basse
Dimanche 22 février à 10h00 : messe chantée pro populo	



Croisade du Rosaire

Intention du mois de février :

En réparation du découronnement de la Sainte Vierge par le texte de Rome du 4 novembre 2025

RÉCOLLECTION DE CARÊME (prêchée par les pères capucins) Dimanche 15 FEVRIER 2026

1. Au prieuré Notre-Dame du Rosaire

- 12h30 : Repas tiré du sac
- 14h45 : Conférence spirituelle
- 15h30 : Chemin de croix et confessions
- 16h15 : Conférence spirituelle
- 17h00 : Goûter, temps libre et confessions
- 17h30 : Vêpres et exposition du Saint-Sacrement pour les Quarante Heures.

Récollection des enfants : Les enfants suivront la récollection à l'école de l'Epiphanie de 14h30 à 16h45. Merci aux parents de les véhiculer.

2. A la chapelle Saint-Michel

- 11h30 : Conférence spirituelle
- 12h15 : Salut du Saint-Sacrement

Confirmations

Dimanche 15 mars 2026

Le sacrement de confirmation s'adresse aux enfants à partir de 8-9 ans et à tous les adultes qui ne l'auraient pas encore reçu ou qui auraient un réel doute sur la validité de leur confirmation reçue dans le nouveau rite.

Quelles dispositions doit avoir celui qui reçoit la Confirmation ?

Celui qui reçoit la Confirmation doit être en état de grâce, connaître les principaux mystères de la foi (notamment celles concernant la confirmation et le Saint-Esprit) s'il a l'usage de la raison, et s'approcher de ce sacrement avec dévotion, profondément pénétré de ce que les rites signifient. (catéchisme de saint Pie X)

Pour y aider, il y aura une récollection obligatoire pour tous les confirmands le samedi 14 mars de 9h30 à 16h00, au prieuré.

Les candidats ou leurs parents doivent demander au prêtre une feuille d'inscription. Les enfants de l'École de l'Epiphanie la recevront des sœurs.

Bénédiction des pains de sainte Agathe

À l'occasion de la fête de sainte Agathe, célébrée le 5 février, une bénédiction rituelle des pains, appelés *pains de sainte Agathe*, est proposée. Comme indiqué dans l'oraison de la bénédiction, ces pains, une fois bénits, protègent les foyers où ils sont conservés contre les ravages du feu. Cette tradition nous invite à placer notre confiance dans la protection divine et l'intercession des saints. Pour bénéficier de cette bénédiction, les fidèles sont invités à apporter un petit pain rond que le prêtre bénira après la messe de ce jour. Il suffira de le déposer sur une petite table prévue à cet effet.

Bénédiction de saint Blaise

Le 3 février, l'Église invoque saint Blaise pour protéger les fidèles des maux de gorge. Selon la tradition, une mère avait placé aux pieds du saint son enfant, qui étouffait après qu'une arête de poisson s'était coincée dans sa gorge. Malgré les tentatives des médecins, l'enfant ne pouvait être secouru. Saint Blaise se tourna alors vers Dieu en prière, et l'enfant fut miraculeusement guéri.

En mémoire de ce miracle, une bénédiction rituelle est pratiquée : le prêtre croise deux cierges sous le menton de chaque fidèle, en signe de protection divine. Cette bénédiction sera proposée **le 3 février et le dimanche suivant, 8 février**, après chaque messe.

Rubrique pour la cérémonie de la Chandeleur

Les fidèles reçoivent leur cierge à genoux ; il est louable qu'ils baissent le cierge puis la main du célébrant.

Ils tiennent leur cierge allumé pendant l'Évangile, et depuis le commencement du Canon jusqu'à la communion du prêtre.

Dates à retenir :

Lundi 2 février : Présentation de Notre-Seigneur au Temple
A Flavigny : prises de soutane. Nous prierons plus spécialement pour deux jeunes de nos chapelles : Roch de Touzalin et Antoine Falangon ancien étudiant à l'ICES)

Jeudi 6 : 29^e anniversaire du rappel à Dieu de monsieur l'abbé René Goupille

Dimanche 8 : vente au profit du CEFOP

Mercredi 11 : réunion de la Croisade Eucharistique (11h30-16h15)

Dimanche 15 : récollection de carême

Mercredi 18 : mercredi des Cendres

Vendredi 20 : cercle Zélie Martin à 9h30

Samedi 21 février : patronage Saint-Jean-Bosco à 14h00 au Pally

Dimanche 22 février : vente de vin pour le transport du pèlerinage

Lundi 23 et mardi 24 : exposé de la doctrine chrétienne à 20h30 à l'école de l'Epiphanie

Mardi 24 : atelier Sainte-Marthe au prieuré

Samedi 28 : samedi des Quatre-Temps et cérémonie de la tonsure et de l'ordination aux 1^{ers} ordres mineurs (ostiaire, lectorat)

Contacts

- Prieuré & Sœurs : 02 51 42 95 88 — prieure85@gmail.com
- Abbé Laurent Ramé : 06 28 03 23 21 — laurentrame@orange.fr
- Abbé Jean-Yves Cottard : 06 07 01 18 74
- Abbé Benoît Storez : 07 43 30 90 03 — b.storez@fsspx.email
- Abbé Grégoire Barrault : 07 55 67 60 95 — g.barrault@fsspx.email
- Ecole de l'Epiphanie : **02 72 71 26 65**

Catéchisme (en période scolaire)

- École de l'Epiphanie : enfants : un mercredi sur deux, 15h45 adolescents : tous les jeudis, 18h30

- Chapelle Saint-Michel : se renseigner

- Chapelle Notre Dame de l'Espérance : Cf. feuille d'annonce de La Rochelle.

Offrandes de messes

Une messe : 18 € une neuvaine : 180 € un trentain : 720 €